

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

746TH RÉUNION

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

17 JANVIER 2018

PSC/PR/COMM. (DCCXLVI)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 746^{ème} réunion tenue le 17 janvier 2018, a examiné les conclusions du 5^{ème} Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, tenu à Livingstone, en Zambie, les 4 et 5 décembre 2017, en vue d'assister les nouveaux membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) à se préparer à l'examen des questions de paix et de sécurité sur le continent, et a adopté la décision qui suit:

Le Conseil,

1. **Prend note** de la communication faite la Commission sur le Rapport du 5^{ème} Séminaire de haut niveau et des déclarations subséquentes des États membres sur le Rapport et ses conclusions;
2. **Salue** le Séminaire de haut niveau, qui constitue un forum idéal pour renforcer la coordination et la promotion des positions africaines communes sur les questions de paix et de sécurité d'intérêt particulier pour l'Afrique et ses peuples au sein du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU). Dans ce contexte, le Conseil **souligne l'importance** du Partenariat stratégique entre l'UA et les Nations unies, en particulier son Conseil de sécurité, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales;
3. **Souligne** que l'objectif du Séminaire est de contribuer à renforcer davantage les capacités des A3, en vue de consolider davantage le rôle du CPS dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, ainsi que dans la promotion et la défense des positions africaines communes sur les questions de paix et de sécurité concernant l'Afrique au sein du CSNU;
4. **Félicite** les membres sortants des A3, l'Égypte et le Sénégal, ainsi que l'Éthiopie (qui siège encore) pour les efforts déployés en vue de la promotion des positions africaines communes au sein du CSNU au cours de leur mandat, et pour les communications régulières faites au CPS sur leurs activités au CSNU;
5. **Félicite** la Côte d'Ivoire et la Guinée équatoriale pour leur élection en tant que nouveaux membres des A3 et **attend avec intérêt** leurs contributions, aux côtés de l'Éthiopie, pour promouvoir, articuler et défendre efficacement les positions africaines communes sur toutes les questions de paix et de sécurité, qui intéressent particulièrement l'Afrique, dans les processus de prise de décision du CSNU;
6. **Se félicite** des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de tous les Séminaires de haut niveau précédents, en particulier pour renforcer la coopération entre le CPS et les A3, et **souligne l'importance** que revêtent une coordination et une collaboration efficaces entre les A3, entre ses membres et le Conseil dans la promotion des positions et des priorités africaines communes dans le domaine de la paix et de la sécurité sur le continent;

7. **Souligne également l'importance** pour les membres des A3 de disposer de capacités suffisantes, en particulier en ce qui concerne les ressources humaines requises, pour s'acquitter plus efficacement de leur mandat au sein du CSNU;
8. **Approuve** les recommandations contenues dans la section C du paragraphe 11 des conclusions du Séminaire en ce qui concerne la coordination entre les A3 et le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, conformément à la Décision Assembly/AU/Dec.644 (XXIX) adoptée par la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA, lors de sa 29^{ème} Session ordinaire tenue en juillet 2017;
9. **Décide** ce qui suit en ce qui concerne l'organisation de futurs Séminaires de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique:
 - i. Tous les États membres du CPS prendront part aux prochains Séminaires de haut niveau;
 - ii. L'ordre du jour des futurs Séminaires de haut niveau commence toujours par un examen de l'état de mise en œuvre des décisions adoptées lors du dernier Séminaire de haut niveau; et
 - iii. La liste des invités au Séminaire de haut niveau sera élaborée par la Commission de l'UA (Secrétariat du CPS) et soumise au CPS pour approbation.
10. **Demande** à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des conclusions du 5^{ème} Séminaire de haut niveau;
11. **Félicite** le Gouvernement de Zambie pour avoir généreusement abrité le 5^{ème} Séminaire de haut niveau, en collaboration avec la Commission de l'UA, et avec l'appui précieux de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ;
12. **Décide** de rester saisi de la question.